

re  
di  
re  
fo.  
né  
el.  
s-  
h-  
e-  
a :

## MÉRIGNAC

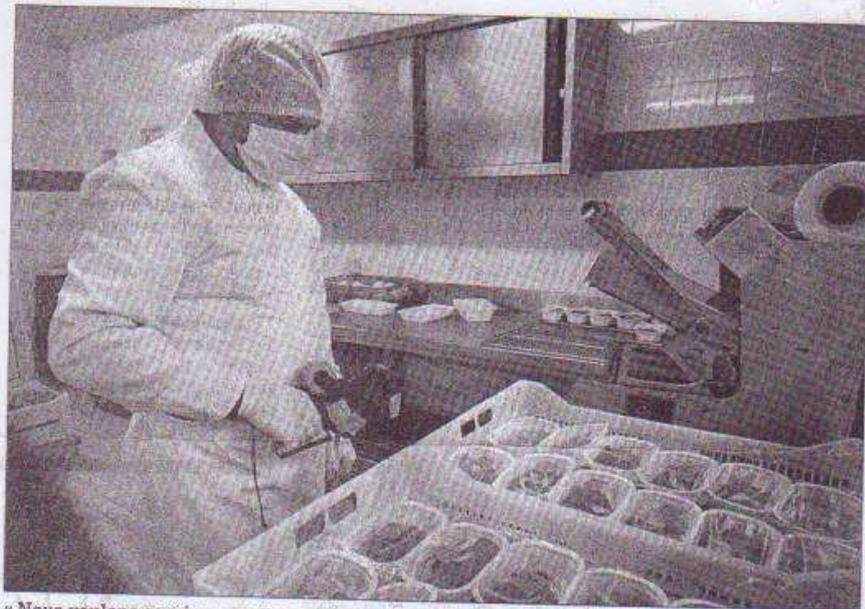
# L'ombre des OGM

*Avec le projet de cuisine centrale, les Verts s'inquiètent d'une possible présence d'OGM dans la fourniture industrielle des denrées alimentaires, destinées notamment aux enfants*

PATRICE SANCHEZ

Les villes de Mérignac et Bordeaux portent actuellement le projet commun de construire une cuisine centrale d'une capacité de 18 000 repas par jour. Cette perspective de production inquiète Gérard Chausset et Xavier Svahn, deux membres des Verts à Mérignac. À leurs yeux, la filière industrielle est de nature à favoriser une présence d'OGM (organismes génétiquement modifiés) dans les denrées alimentaires destinées notamment aux enfants des écoles ou aux personnes âgés des maisons de retraite. Ils viennent de le faire savoir au maire, Michel Sainte-Marie (1).

« Nous souhaitons provoquer une prise de conscience face au risque. Nous mettons en avant le principe de précaution. Il faut l'appliquer tout de suite. Surtout quand il s'agit d'enfants. Il nous semble qu'aucune raison objective n'obligeait la municipalité à abandonner une part de sa responsabilité dans ce projet de cuisine centrale. Si à l'heure actuelle les emplois des personnels existants sont préservés, ce projet est la porte ouverte à la privatisation de ce service », expliquent les Verts. « Il est tout à fait possible d'adopter un concept de cuisine de collectivité préservant la variété des goûts, la qualité des aliments, et la garantie de non utilisation d'OGM. Nous voulons savoir ce que nos enfants mangent, être sûrs de la provenance des aliments, travailler davantage avec les ressources agricoles locales et, pourquoi pas, instituer régulièrement des repas à base de produits biologiques ».



« Nous voulons savoir ce que nos enfants mangent, être sûrs de la provenance des aliments, travailler davantage avec les ressources agricoles locales », disent les Verts  
(Photo archives Sud Ouest)

### L'EXEMPLE DE LORIENT

Dans le domaine de la restauration collective, Gérard Chausset et Xavier Svahn prennent l'exemple d'une délibération prise par la municipalité du Lorient qui vise à exclure les denrées contenant des OGM dès le lancement des appels d'offres. « Nous demandons la même chose à Mérignac pour que les fournisseurs retenus garantissent, certifiés à l'appui, que leurs produits ne sont pas génétiquement modifiés. L'idéal serait que cette délibération soit prise à l'unanimité ».

Pour l'heure, la municipalité de

Mérignac n'a pas pris de délibération. Mais dans sa réponse aux Verts, Michel Sainte-Marie se veut rassurant.

« Pour une efficacité immédiate, je demande d'une part à tous nos fournisseurs actuels un engagement sur la composition de leurs produits, et d'autre part, aux services municipaux d'insérer au cahier des charges en préparation pour les marchés publics de 2001, une clause d'interdiction absolue des OGM », explique le maire. Par ailleurs, celui-ci indique qu'il saisit également le président du syndicat intercommunal qui aura la charge, en 2002, de la restauration

collective, « afin que son établissement s'inscrive dans la même démarche ».

Quoi qu'il en soit, les Verts demandent toujours que le projet de cuisine centrale soit suspendu et souhaitent une concertation avec les parents d'élèves. Pour eux, l'alimentation dans les cantines scolaires doit faire l'objet d'une réunion publique.

Une pétition circule d'ailleurs à cet effet.

(1) Le même courrier a également été adressé à la municipalité de Pes-sac